

Demerre Marie

Le sept. Novembre mil. huit cent. cinquante huit à une heure du soir —

Pardevant nous Jacques Ducreux, maire de la commune de la Motte. Saint. Jean a comparu Demerre Jean, âgé de quarante sept ans, journalier demeurant à la Goutte aux chevaux, susdite commune, lequel nous a présenté une enfant d'un sexe féminin qui est née de lui aujourd'hui à neuf heures du matin dans son domicile et de Claudine Prost, son épouse, sans profession âgée de vingt. deux ans; à laquelle enfant a été donné le prénom de Marie. Présents les sieurs Barthélemy Viturat propriétaire, âgé de trente deux ans et François Bonnin, aussi propriétaire, âgé de trente. cinq ans; tous les deux domiciliés à la Motte Saint. Jean. Lecture faite du présent acte au comparant qui a déclaré ne savoir signer et aux témoins qui ont signé avec nous

Bonnin Viturat
 Demerre